

Communiqué de presse
7 janvier 2019

Anne MOUTEL-SEILLER est nommée Directrice du Groupe UGECAM



Anne MOUTEL-SEILLER est nommée, à compter du 27 décembre 2018, Directrice du Groupe UGECAM (Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie) au sein de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie.

Elle succède au Docteur Michelle CARZON, dont elle était l'adjointe depuis 2012.

Ancienne élève de l'Ecole Nationale d'Administration, Anne MOUTEL-SEILLER est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et du Collège d'Europe de Bruges.

Elle a débuté sa carrière à la Direction de la Sécurité Sociale, au sein du Ministère de la Santé, en tant que chef de la mission « Coordination et gestion du risque maladie ».

Entre 2008 et 2012, elle a travaillé au sein du groupe KORIAN, spécialisé dans la prise en charge de la dépendance et des soins de suite et réadaptation. Elle y a dirigé pendant deux ans un Ehpad, avant d'être nommée Directrice des Relations institutionnelles du groupe en 2010.

En tant que Directrice du Groupe UGECAM, elle assurera le pilotage national du réseau des 13 UGECAM qui gèrent les 248 établissements et services sanitaires et médicosociaux de l'Assurance Maladie. Mobilisant 13 500 collaborateurs, le Groupe UGECAM est particulièrement impliqué dans le domaine des soins de suite et de réadaptation et dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Anne MOUTEL-SEILLER aura notamment pour mission de mettre en œuvre les priorités de l'Assurance Maladie en développant des prises en charge et des accompagnements, pertinents, de qualité et innovants.

A propos du Groupe UGECAM

Premier réseau non lucratif d'établissements sanitaires et médico-sociaux, le Groupe UGECAM est chargé de la gestion des 160 établissements et services médico-sociaux et 88 structures sanitaires de l'Assurance Maladie, réparties sur 158 sites géographiques. La direction nationale oriente et pilote ces structures de soins, en accord avec la stratégie définie par la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam). Le Groupe UGECAM assure une mission de service public bâtie sur les valeurs fondatrices de l'Assurance Maladie : solidarité et égalité d'accès aux soins. Ces valeurs inspirent notre action qui repose au quotidien sur la mobilisation des compétences de tous nos collaborateurs.

A propos de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam)

Etablissement public national à caractère administratif, sous la double tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé (chargé de la Sécurité sociale) et du ministère de l'Action et des Comptes publics, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) gère, au niveau national, les branches Maladie et Accidents du travail / Maladies professionnelles du régime général de Sécurité sociale.

Avec plus de 2 200 salariés, elle constitue la tête de pont opérationnelle du régime d'assurance maladie obligatoire en France. Elle pilote, coordonne, conseille et appuie l'action des organismes locaux qui composent son réseau (CPAM, DRSM, Ugecam, Carsat, CGSS...). Elle mène les négociations avec les professionnels de santé au sein de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam). Elle concourt ainsi, par les actions de gestion du risque ou les services en santé qu'elle met en œuvre, à l'efficacité du système de soins et au respect de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Elle participe également à la déclinaison des politiques publiques en matière de prévention et informe chaque année ses assurés pour les aider à devenir acteurs de leur santé.

Contacts presse :

presse.cnam@assurance-maladie.fr

Laetitia Mathieu – 01 72 60 21 61

Céline Robert-Tissot - 01 72 60 13 37

Caroline Reynaud - 01 72 60 14 89

Perrine Carriau - 01 72 60 17 64



[Suivez notre actualité sur Twitter !](#)